

Commune de Sassenage.
Aménagement d'une zone de rencontre dans
le Bourg de Sassenage.
Annexe à l'arrêté permanent
portant règlementation de la circulation
et du stationnement n°2025-239.
Document sans échelle graphique indiquée.

Voies concernées par
la réglementation
"zone de rencontre".



PLAÇAGE



D1532

